

Procédure de changement de prénom sur les documents de scolarité

- Vu l'article 9 du Code civil relatif au droit au respect de la vie privée,
- Vu les articles 60 à 61-4 (modifiés) du Code civil, relatifs aux changements de prénom et de nom,
- Vu les articles 61-5 à 61-8 (modifiés) du Code civil, relatifs à la modification de la mention du sexe à l'état civil
- Vu la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle,
- Vu la circulaire du 17 février 2017 du Ministère de la Justice, relative à la procédure déjudiciarisée de changement de prénom
- Vu le code de l'éducation, notamment l'article D 612 -5,
- Vu la circulaire n° 2015-0012 du 24 mars 2015
- Vu le Plan de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT de la DILCRAH présenté en décembre 2016

UCA s'engage à reconnaître aux étudiant·e·s trans et intersexes, dont les démarches de changement de prénom ne sont pas achevées, le droit de demander la prise en compte de leur prénom d'usage dans les documents internes à l'établissement. Afin d'améliorer leur accueil et de faciliter leur accès aux services universitaires (bibliothèque, services et restauration, notamment), la demande peut être faite à tout moment de l'année mais de préférence avant la finalisation de l'inscription

Documents de scolarité concernés

Sont concernés par le changement :

- **Carte étudiante**
- **Listes d'émargement + PV de jurys**
- **Attestation de perte carte d'étudiante**
- **Adresse mail institutionnelle**
- **Convention de stage si nécessaire**

Ne sont pas concernés :

- Dossier pour transfert vers un autre établissement
- Attestation de réussite, diplôme et supplément au diplôme (ces documents sont intrinsèquement liés à l'état civil)
- Relevés de notes
- Certificat de scolarité

Procédure

1^{re} étape – saisine du ou de la chargé·e de mission égalité et/ou de la direction de la formation

L'étudiant·e saisit la direction de la formation (deve@unice.fr) copie à la mission égalité (mission-egalite@univ-cotedazur.fr) via le formulaire ci-dessous.

Il·elle fournit :

- un document justifiant de son identité ;
- le formulaire de demande

2^e étape – traitement de la demande

- ***pour un changement de prénom au moment de l'inscription administrative***

La direction de la formation analyse les documents et adresse directement une demande au service concerné.

- ***pour un changement de prénom ou de photo après l'inscription administrative***

La direction de la formation analyse les documents et adresse directement une demande à la DSI ou à la scolarité pour modification de l'adresse mail institutionnelle et/ ou de la photo.

3^e étape – information de l'étudiant / l'étudiante

La direction de la formation informe l'étudiant·e (copie à la mission égalité : mission-egalite@univ-cotedazur.fr) de la modification intervenue dans Apogée et, le cas échéant, de son adresse mail institutionnelle. L'étudiant·e tient informée la direction de la formation et le ou la chargé·e de mission égalité de sa démarche auprès des services de l'état civil.

Formulaire de demande:

Nom :

Prénom de l'état civil:

Prénom d'usage :

Tel :

Courriel :

Niveau d'étude et discipline en 2020-2021 :

Première inscription à UCA Réinscription à UCA (y compris reprise d'études)

Autorisé·e à s'inscrire en 2020-2021 en :

DUT 1 DUT 2

Licence 1 Licence 2 Licence 3 Master 1 Master 2

Licence professionnelle DU Doctorat Autre (précisez :)

Intitulé de la formation :

Composante :

Site :

Je demande l'utilisation du prénom d'usage suivant :

.....

En lieu et place du prénom suivant figurant sur mon état civil :

.....

Je demande le remplacement de la photo sur ma carte étudiante :

Cochez les cases :

- Oui Non

La prise en compte du prénom d'usage peut occasionner d'éventuelles difficultés lors des démarches auprès d'autres administrations ou organismes externes (CROUS, candidature dans une autre université, renouvellement du titre de séjour, ...) dont UCA ne peut pas être tenue responsable. Une attestation permettant de faire le lien entre son prénom d'usage et son prénom d'état civil sera transmise à l'étudiant·e.

Cochez les cases :

- Je m'engage à tenir informée Université Côte d'Azur par l'intermédiaire de la mission égalité si j'engage une procédure de changement de prénom dans le cadre de l'article 60 du code civil.
- Je suis informé·e qu'un diplôme édité par erreur avec un prénom non conforme à l'état civil ne pourra pas être considéré comme valablement obtenu.
- Je suis informé·e des conditions et limites de cette procédure

Je soussigné·e (Nom, Prénom) souhaite que mon prénom d'usage soit pris en compte pour l'année universitaire 2020-2021 pour les listes d'inscription et d'émargement, ma carte étudiante, mon adresse de messagerie étudiante, ma convention de stage si nécessaire.

Date :

Signature :

Pièce à joindre impérativement à la demande : une copie de pièce d'identité officielle ;

Conditions et limites

La présente demande permet, en cas d'accord, de pouvoir utiliser au sein de l'Université un prénom autre que celui inscrit sur l'état civil. Ce changement sera effectif sur le courriel universitaire mais également sur la carte d'étudiant·e qui pourra être rééditée si la demande intervient post-inscription.

En cas d'accord, l'autorisation ne vaut que pour l'année universitaire en cours. La demande peut être renouvelée chaque année. Cette demande ne pourra en aucun cas permettre le changement de prénom sur les actes officiels ou solennels comme les diplômes officiels, les certificats de scolarité, les relevés de notes, les attestations de réussite, les décisions individuelles ouvrant des droits. En effet, l'utilisation de ce prénom d'usage ne vaut pas changement de prénom de l'état civil qui reste une prérogative de l'officier d'état civil (article 60 du Code Civil).

En cas de changement d'état civil survenu après l'édition des diplômes obtenus à l'université, il sera possible de demander la réédition des documents officiels (relevés de notes, diplômes) conformément à l'état civil. Ceci, en se rapprochant directement du service de scolarité concerné.